

Les différentes salles disponibles à la location

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL ET SALLE DES MARIAGES



SALLE DES FÊTES DE LA GARE

[Visite de la salle des fêtes de la gare](#)

SALLE DES FETES VILLAGE

[Viste de la salle des fêtes du village](#)

Tarifs en vigueur : Extrait de la délibération 2025-36 du 15/09/2025 – tarifs communaux au 19/09/2025.

<input type="checkbox"/> Particuliers Saint-Hilaïrois	Du vendredi matin au lundi matin	280 €
<input type="checkbox"/> Particuliers extérieurs	Du vendredi matin au lundi matin	380 €
<input type="checkbox"/> Entreprises Hilairoises	A la journée & du lundi au vendredi	100 €
<input type="checkbox"/> Associations extérieures	A l'heure & du lundi au dimanche	20€

Caution de 1000 €/location + Caution de 150 €/pour le ménage

Salles municipales

Tarifs et conditions de location

TARIFS DES SALLES DES FETES VILLAGE ET GARE

La retenue de la caution se limite à la seule réparation des éventuelles dégradations.

Le balayage des locaux, le lavage et le rangement des tables et chaises, la sortie des poubelles, restent à la charge de l'utilisateur.

Le règlement s'effectuera en 2 chèques (location + éventuellement option nettoyage et caution). Il est effectué à l'ordre du « Trésor Public de Saint Marcellin ».

Une fiche d'inventaire et d'état des lieux est réalisée lors de la remise des clés. Cette fiche fera partie intégrante de la convention dès sa signature par les deux parties.

Le locataire doit souscrire une assurance en responsabilité civile et remettre une copie de son attestation lors de la réalisation de l'état des lieux. La responsabilité civile du locataire pourra être recherchée en cas de préjudice

Location de matériel

Matériel disponible et louable

Tables de 3m
Tables de 2,50m
Tables de 2m
Chaises
Bancs

Table 5 € la table 500 € / caution
Chaise 0,50 € la chaise
Banc 2 € le banc
Lot (1 table + 8 chaises) 8 €
Lot (1 table + 2 bancs) 8 €
Mange debout (sans housse) 5 €